



Extrait du Solidaires-Météo

<http://solidaires-meteo.org/Nouvel-article.html>

Nouvel article

- Sections locales - Nord-Est - CHSCT -

Date de mise en ligne : mercredi 24 juin 2009

Description :

Compte rendu du CHSNE du 10 juin 2009

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

Suivi des actions du précédent CTP :

Actions non résolues :

Organiser un réunion avec Log pour intégrer Log dans le CHS : Le responsable de la Log ne sera systématiquement membre du CHS, mais pourra siéger comme expert lorsque sa présence sera souhaitée soit par l'administration, soit par les représentants du personnel.

Comment peut on gérer le problème de sécurité des agents de Log lors de travail sur le toit du Cmir : Un audit auprès de l'organisme de contrôle APAVE a été réalisé. Des actions d'amélioration (selon les recommandations préconisées) seront chiffrées pour étude de financement par la Direction.

Sensibiliser les agents sur les TMS : Suite contact avec DIRNE/D, demande à DAR/RH de la mise en place d'une formation par le réseau des formateurs.

Mettre en place une liste des armoires à Pharmacie et vérifier les dites armoires. Ajouter les produits manquants : En principe il est difficile de savoir ce que l'on peut mettre dans une trousse à pharmacie. L'infirmière de la DAC va nous fournir une liste de médicaments que l'on peut mettre. A partir de là une communication sera faite auprès des chefs d'unité pour mettre les trousse à pharmacie en conformité.

Examen des registres hygiène et sécurité :

Réception des marchandises au CMIR

Tout le monde est d'accord pour dire que le garage est encombré

Solutions possibles pour sécuriser les opérations de déchargement :

- ▶ demander au service maintenance de sortir leur véhicule pendant les heures de service
- ▶ stocker les pneus ailleurs pour permettre l'accès au quai de déchargement
- ▶ réaménager l'étagère placée sur le quai pour dégager de la place pour le déchargement des colis
- ▶ acheter un engin élévateur type " gerbeur " pour monter les colis au niveau du quai et ainsi éviter l'usage des rampes.

Habilitation électrique manquante

L'agent qui a suivi une formation au cours de son stage initial n'a toujours pas reçu son habilitation électrique. Il ne peut donc pas assurer son travail de maintenance sur l'ensemble des équipements basse tension

Problème identifié dès la prise de fonction de l'agent et assistance demandée à DAR.

Nombreuses démarches infructueuses de DAR auprès de l'ENM.

Une FAN a été envoyée et la direction vérifie la pertinence de refaire une nouvelle habilitation

Visite de sites :

Visite des bureaux 225 et 229 (Informatique)du CMIR

.Les bureaux sont mal conçus mais il faut faire avec. La direction a proposé une réunion avec les utilisateurs pour gérer au mieux l'espace.

Visite du CDM25

Recommandations du CHS lors de la visite du CDM qui s'est déroulée le 30/03/09

Locaux réaménagés - Recommandations du CHS/NE :

- > Coin cuisine/Espace vie : à équiper d'un extincteur.
- > Coin cuisine : protéger l'angle du mur près des plaques de cuisson par la pose d'un matériau facile à nettoyer (carrelage, plaques de verre....

Installation électrique - :

Câblage électrique d'un ancien éclairage au plafond du « bocal » clim à l'étage : supprimer ou dissimuler derrière un cache.

Lutte contre l'incendie

Extincteurs : 2 appareils à déplacer (couloir RdC, prévi). Un appareil à acquérir pour le nouvel espace cuisine à l'étage.

Plans d'évacuation : envisager la pose de plans d'évacuation dans le CDM, une fois l'ensemble des travaux terminés.

Circulation / Evacuation / Intrusion -

Une fois les nouveaux locaux prêts, en profiter pour faire le tri et un effort de rangement dans l'ensemble des bureaux et de la MIR.

Postes de travail, éclairage

Prévi : envisager la rénovation des fenêtres et stores. En profiter pour équiper toutes les fenêtres de stores.

Planning des visites :

Pour la fin de l'année 2009 : CDM70 au mois de juin et CDM 55 et CDM 57 au mois de septembre.

Médecine de prévention

Seule le médecin Genety a pu faire son rapport (ne concerne que Lons).Le docteur Westerfeld était absent du CHS pour raison médicale. Il est en arrêt de maladie.

Le docteur Genety a présenté très rapidement ce qu'est la visite préventive : Ce n'est pas une visite médicale et le médecin n'est là que pour conseiller. Autrement dit, il n'est pas tenu d'ausculter, ni de vérifier la vue, ou l'ouïe. Nous devrions avoir d'ici peu un courrier du docteur Genety sur ce qu'est la médecine de prévention.

Achat défibrillateur :

L'achat d'un défibrillateur semi-automatique pour le CMIR a été budgété en 2009.Il faudra voir si une formation est possible peut être par les sapeurs pompiers.

Formation

Hormis les formations récurrentes (recyclage SST, extincteurs, habilitation électrique) des formations spécifiques se feront au cours de l'année :

Conduite de véhicule en situation difficile, notamment pour les agents de la MIR, les attachés de clientèle.

Port de charge ; cette formation fait suite aux actions de formations identifiées dans le Document Unique ; elle concernera les agents de la MIR et de la LOG, avec un recyclage à prévoir tous les 3 ans.

TMS : cette formation consistera à sensibiliser les agents aux problèmes des TMS .

Enfin vu la réunion des ACMO du 8/01/09,le CHS est informé que le SST n'est pas obligatoire à partir du moment ou il n'y a pas de travaux dangereux : on peut donc se contenter d'un PSC1. Un SST est en fait un PSC1 avec une spécialisation dans un risque identifié. De ce fait il est convenu que le SST concernerait que certains postes de travail(MIR, LOG, .. ;).Le reste du personnel sera reclassé dans un PSC1.

Incendie CMIR

Les guides et serre-files ont été nommés et leur formation réalisée en mars 2009.La liste de ces agents est affichée dans les couloirs du CMIR.

Evolution de l'alarme incendie

Lors du dernier exercice incendie, l'alarme incendie n'a pas été entendue par une partie du personnel, confirmant les lacunes du dispositif actuel.

Le CHS est informé que le changement de l'alarme devrait pouvoir se faire au second semestre 2009.

Suite du rapport Norisko

La disposition des chambres de veille pourrait poser problème en cas d'incendie et ne répond plus aux normes en vigueur ; une porte sera aménagée dans le couloir des chambres de veille à l'emplacement actuel des toilettes ; ces travaux sont budgétés sur 2009.

Infrastructures :

Les travaux de clôture sont terminés depuis quelques semaines ; l'entreprise doit cependant encore mettre en place l'automate de la borne du parking visiteur, pour permettre la mise en fonctionnement opérationnel des mécanismes de fermeture.

Une note d'information sera diffusée aux personnels du CMIR pour préciser les modalités de fonctionnement du dispositif

Travaux de climatisation et d'isolation à DPR et TTI/EX

Amélioration de la ventilation de la salle de prévision : remplacement d'une fenêtre et réparation du vasistas. Amélioration de l'isolation de la salle informatique : remplacement des fenêtres et des stores.

Remplacement de la climatisation par un système équivalent.

Points divers :

Problèmes des accidents de travail.

Pour le cas de la chute, l'arbre des causes a été fait d'après l'ACMO. Le problème c'est qu'il n'a été vu par aucun membre du personnel siégeant au CHS. Le président du CHSNE a été contacté par un représentant du SPASMET pour lui rappeler que l'arbre des causes doit être fait par deux ou trois personnes, et qu'il doit être présenté aux membres du CHS.

Pour le deuxième cas (malaise), ce n'est pas un accident du travail reconnu par MF semble t-il en l'état actuel. Le médecin a expliqué ce qui était reconnu comme accident du travail. Affaire à suivre.